

La Revue politique et littéraire : revue des cours littéraires...

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

plus regarder ni sa robe de chambre, ni ses souliers fourrés, ni ses allées sablées, ses fleurs, ses légumes, sa maison. Il craignait de leur découvrir des visages ennemis. Si bien qu'il tomba mort de saisissement et de chagrin !

— Octave, dit bonne-maman, que vas-tu farcir la tête de cet enfant avec toutes tes cuisinières, veaux, serrures, etc!... On dit : Un jour un vieil égoïste, nommé Puydagnel, est tombé d'apoplexie et on l'a trouvé dans son jardin. N'est-ce pas plus clair?

— Non.

— Pardi ! Mon pauvre Octave, tu as le génie de l'embrouillamini.

Mais bon-papa clignait de l'œil vers moi, avançait le menton et faisait :

— Hem !

Je répondais :

— Hem !

Et nous rions tous deux un bon moment.

JEAN VIOLLIS.

LUDOMIR ROZYCKI

Compositeur Polonais

Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour admettre que la musique est le plus expressif des arts et que l'onde sonore stylisée forme le contact le plus direct, le plus émouvant qui puisse s'établir entre les humains.

C'est aussi de toutes les conventions esthétiques la moins mensongère, car le compositeur, qu'il le veuille ou non, est pour ainsi dire contraint à la sincérité. Un peintre, un dramaturge, un romancier, voire même un poète lyrique peut réussir à toucher par l'« attitude », par la « manière », grâce à mille artifices qui ont un sens propre, même s'ils jurent avec la vérité intérieure. Un musicien ne le peut guère; s'il ne parle pas le langage de l'âme, aussitôt il glace. Tout au plus parviendra-t-il à échafauder de savantes structures que goûteront peut-être de rares initiés... Mais les milliers d'hommes qui viennent communier dans le mystère musical demeureront insensibles à ces apprêts; irrésistiblement ils se détourneront de celui qui a créé sans l'étincelle divine.

Un compositeur, de même qu'il ne saurait mas-

quer sa personne intérieure, son « moi profond », ne peut non plus rien cacher de la race qui l'a fait naître. La musique ne se contente pas de révéler, sans discrétion, l'âme individuelle : elle trahit aussi avec magnificence le secret psychologique des ancêtres.

J'en veux prendre pour exemple aujourd'hui un compositeur polonais, dont les théâtres de Varsovie, de Copenhague et d'Allemagne se disputent les œuvres, mais qui, par la faute de cette étrange négligence qui nous laisse ignorer les beaux spectacles et même les nuages surgissant au-delà de nos frontières, est presque un inconnu chez nous. Il s'agit de Ludomir Rozycki, digne émule de Chopin et de Moniuszko. Ce grand musicien est parmi nous; il respire l'air de nos boulevards depuis plusieurs semaines. Cependant nul n'a parlé de sa présence; aucun grand quotidien ne l'a jugé aussi intéressant que Papyrus ou tel nègre pugiliste. Et notre hôte doit certainement se demander pourquoi l'amitié franco-polonaise ne se niche qu'au cœur des maréchaux.

Le bagage de Rozycki est cependant considérable; il y a de quoi attirer l'attention des amateurs. Des poèmes symphoniques : *Anhelli*, *Monna Lisa*, des préludes, des nocturnes, des danses polonaises, un *Concerto*, plusieurs morceaux de chambre, dont un *Quintette* justement célèbre dans les salles de concert de l'Europe centrale et orientale, plusieurs opéras : *Boleslaw le Téméraire*, *la Méduse*, *Eros et Psyché*, un ballet-pantomime : *San Twardowski*, enfin un opéra-comique : *Casanova*.

Toutes ces œuvres, d'inspiration et d'époque diverses, où la personnalité tendre et passionnée de Ludomir Rozycki a su s'incarner avec variété, respirent cependant un charme plus général, peut-on dire, plus pénétrant et plus grandiose : l'âme séculaire de la race, l'âme de la vieille Pologne, meurtrie et triomphante.

Tout entière, elle danse et chante dans les opéras et les ballets de Rozycki. Sa musique non seulement ne cache rien du mystère intérieur des aïeux, mais se plaît à le glorifier, à l'élever au rang de type de beauté.

Oui, toute la Pologne, celle de naguère et celle d'aujourd'hui, se meut et palpète en cette pantomime-ballet, dont une légende populaire du xvi^e siècle a fourni la matière. « Maître Twardowski » est un de ces humanistes de la Renaissance qui joint au goût de la philosophie celui de l'aventure. Alchimiste aussi, il cherche à fabriquer de l'or. Mais en attendant les créanciers assiègent sa porte. Mme Twardowska qui met le

bon sens au-dessus des songeries chasse les créanciers, disperse livres et éprouvettes, et administre au mari insouciant une scène retentissante, dont Rozycki est arrivé à traduire merveilleusement en musique les tragi-comiques glapissements. Twardowski, en homme qui fréquente l'absolu et dédaigne les compromis, laisse échapper une parole irréparable : « J'aime mieux vendre mon âme au diable que de supporter ce diable de femme ».

Satan, dont les espions guettent partout les âmes défaillantes, surgit immédiatement en personne et tous deux, par la cheminée, s'envolent sur le dos d'un coq. Le prince des Ténèbres promène son nouveau sujet à travers les splendeurs de son royaume : grottes scintillantes d'or et d'argent, que hantent des nymphes exquises, de redoutables sirènes, qu'habitent le roi et la reine des Mines qui promettent au visiteur le paradis sur terre, s'il accepte de signer le traité avec le Démon. Twardowski résiste encore. Mais arrivé à Rzemionki, il se décide, à la condition toutefois qu'il ne livrera son âme au diable qu'à Rome seulement. L'alchimiste espère, par cette clause, échapper à l'échéance fatale. Il a compté sans Lucifer. Déjà une bande de diabolotins fête la victoire prochaine par une danse bien satanique.

Voici Twardowski muni de pouvoirs surnaturels; nous le retrouvons au milieu d'une foire pleine de costumes, de vacarme et de mouvement, comme il y en a encore en Pologne. L'alchimiste ensorcelle tout le monde : jeunes et vieilles, chevaliers et manants se mettent à danser et tournent en une ronde folle jusqu'à complet épuisement.

Rozycki est parvenu à donner à cette scène un entrain vraiment diabolique. Inspiré par le génie chorégraphique de son peuple qui est un des plus naturellement « danseurs » qui soit au monde, il enlève les « cracoviaques » les maparkas et les marches cadencées avec un brio et une fougue qui ne laissent rien à désirer. Twardowski continue ses exploits, mais l'exercice de la puissance et de la magie ne suffit pas à remplir le cœur d'un homme — l'alchimiste aspire aux délices de l'amour. Aussitôt Satan exauce ses desirs, et l'emporte vers un fabuleux Orient. Là, c'est l'idylle avec la reine de Golconde, que soutiennent de tendres accompagnements sonores. Le « gamelan » qu'aima Debussy scande avec langueur une danse javanaise. Mais les caresses des odalisques n'arrivent point à faire oublier le pays natal. Twardowski reprend bientôt le chemin de la Pologne.

Le voici devant une auberge, où une belle fille le retient par ses grâces et ses coquetteries. Il la suit à l'intérieur du cabaret et franchit ainsi, par distraction amoureuse, le seuil du piège. L'auberge fatale porte le nom de *Rome*. Il est dans Rome, à jamais perdu ! La belle danseuse était une émissaire de Satan ! L'âme de Twardowski est désormais au Diable. Les démons enlèvent leur proie. La terre, l'auberge et le reste s'abîment en un fracas épouvantable.

L'alchimiste flotte dans l'espace interstellaire. Cependant des hymnes pieux montent de la terre lointaine. Twardowski tend l'oreille; il écoute avec une joie angoissée ces « Heures de la Vierge » qu'il composa à la gloire de Marie aux Temps de sa jeunesse et de sa pureté.

Dans cette scène de contraste violent, le compositeur a donné toute la mesure de son large talent. Le diabolique et l'angélique alternent avec une grandeur émouvante.

En l'âme du pécheur, l'ultime combat est engagé. Twardowski entonne un cantique de délivrance. L'appel à Dieu fait reculer Satan qui lâche sa proie. Mais l'alchimiste n'est plus sur la terre, il ne peut plus y retourner. Aussi restera-t-il suspendu sur la lune jusqu'à la fin du monde. (C'est sa silhouette qu'aujourd'hui encore les enfants de Pologne croient distinguer sur l'orbe blafard de l'astre des nuits.)

Cette légende pleine d'humour, de fantaisie et d'effroi, a permis à Ludomir Rozycki de déployer tous ses dons de vivacité et de lyrisme. Et il faut reconnaître que les rythmes du maître polonais sont tellement suggestifs, ses mélodies si vivantes, que la parole n'ajouterait rien à cette tragi-comédie mimée et dansée.

« Pan Twardowski » a été représenté à l'Opéra de Varsovie plus de cent cinquante fois en deux ans. On ne peut que souhaiter qu'un de nos théâtres s'empare de cette œuvre, dont le succès devant un public français est certain. Ce qui plaît tant à Varsovie ne saurait déplaire à Paris, car de tout temps, dans le domaine du sentiment, Français et Polonais se sont ressemblés comme de bons cousins.

La deuxième pièce capitale de Rozycki est son « *Casanova* », opéra-comique en trois actes, avec prologue et épilogue. L'imagination musicale du maître polonais a eu ici le champ plus libre encore. On sait qu'il n'existe peut-être rien de plus divertissant ni de plus savoureux dans toutes les littératures que les Mémoires de Jacques Casanova, seigneur de Seingalt. Cependant le compositeur ne pouvait mettre en musique les

innombrables épisodes qui remplissent les volumes des « *Mémoires* ». Il a fait un choix, qui est des plus heureux.

Le premier acte se passe sur les rives du Bosphore, c'est l'épisode avec le terrible Yousouf bey, aux yeux duquel Casanova se fait passer pour un ambassadeur vénitien afin de n'être point puni d'avoir contemplé les chairs roses du harem et même la nudité nacrée de la fille beylicale. Mais Casanova, invité à l'épouser, ne pousse pas plus loin l'aventure et s'enfuit à Venise avec une autre.

Le deuxième acte nous transporte en plein carnaval de Venise. Casanova retrouve Caton, son premier amour. Il enlève la charmante créature au nez du préfet, son amoureux officiel, qui de désespoir s'arrache la perruque.

Au troisième acte nous sommes au palais de Lazienki, puis de Varsovie, à la Cour de Philippe-Auguste. La belle cantatrice Caton y donne un concert. Un terrible conflit de jalousie éclate entre le comte polonais Branicki et le seigneur italien. Duel. Branicki est grièvement blessé par Casanova, mais il procure généreusement à son adversaire les moyens de fuir.

Dans l'épilogue, Casanova vieilli et attristé évoque les folies de sa jeunesse, et la pensée de Caton, la seule que véritablement il aima, son cœur se brise... et la femme de chambre du château ne retrouve plus que les « *Mémoires* », devant un cadavre.

Dans cette œuvre où règnent tour à tour l'épée et la volupté, Rozycky a été amené à mettre surtout en valeur sa puissance d'évocation pittoresque. La scène du harem respire la beauté quiète et parfumée, dont Ingres donne en son bain turc un parfait modèle. Le carnaval scintille de sonorités vivaces, fuyantes qui sont comme les mille facettes d'un lustre vénitien. La mélodie se fait grave et saccadée dans la dispute tragique au palais de Lazienki. Mais surtout l'opéra tout entier est baigné de cette atmosphère de tendresse discrète et de passion contenue, où excellent quelques maîtres polonais, et, qui est un des symptômes certains du chef-d'œuvre.

LUCIEN BOURGUÈS.

LA POLITIQUE INTÉRIEURE

LA RENTRÉE DES CHAMBRES

Les Chambres sont rentrées. Dans quel état d'esprit?

Si l'on en juge par le Congrès radical, M. Poincaré n'a pas grande opposition à craindre. C'est que les députés viennent de passer un long trimestre dans leurs départements, face à face avec sa popularité! Peut-être lui seront-ils infidèles, comme à celle de M. Clémenceau le lendemain des élections. Mais la veille, c'est bien imprudent!

Le grand élan excommunicateur qui avait un instant soulevé le comité exécutif au point de lui faire exclure du parti un huitième de ses élus à la Chambre s'est calmé au grand air des vacances.

C'est heureux, d'abord parce que les excommunications, religieuses ou politiques, ne valent que contre ceux qui les prononcent, ensuite parce que la logique de l'anathème eût contraint la minorité radicale de la Chambre à décréter d'hérésie la majorité radicale du Sénat dont le chef demanda l'affichage du discours Poincaré sur la Ruhr, enfin parce que nul n'a intérêt aux ma-ladresses du radicalisme.

Cette dernière raison est assez difficile à faire entendre aux modérés. « Le radicalisme, voilà l'ennemi », diraient-ils volontiers sans s'apercevoir que ce cri prépare le communisme.

Le pays n'est nullement réactionnaire. Il est conservateur de la propriété individuelle, et de tout ce qui la garantit. Dans les villages, vous ne verrez guère que les très jeunes gens se tourner vers le communisme; cela signifie qu'ils ne sont pas encore propriétaires. Quand leur tour sera venu d'hériter, ils seront partisans de l'héritage, et ne souhaiteront guère que les impôts le leur diminuent.

N'oubliez pas cependant qu'on puisse immobiliser la République. Il y a du mouvement dans l'esprit français ou plutôt l'esprit français est mouvement. La force du radicalisme fût de combiner le besoin intellectuel de la nouveauté avec le sens de l'intérêt bien entendu et, en cherchant la réforme, de redouter l'aventure. Le parti radical, parti des petits propriétaires et de ceux qui rêvent de l'être, est le bénéficiaire de la politique